

Commune de Milhars

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Code	Nom de la servitude	Référence au texte législatif	Acte d'institution	Service Responsable
PM1	-Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Cérou -Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain retrait et gonflement des argiles	Loi du 02/02/1995 Article L.562-1 du Code de l'environnement	Arrêtés préfectoraux Du 22/04/2013 Arrêté préfectoral du 13 janvier 2009	DDT du Tarn 81000 ALBI
AC1	Servitude de protection des Monuments Historiques : Gare de Lexos (Monument Historique inscrit) commune de Varen	Article 1 ^{er} à 5 de la Loi du 31/12/1913 modifiée Article 28 de la Loi du 2/05/1930 modifiée	Arrêté du 11/01/1990	S.T.A.P. du Tarn 13 rue du Sel BP150 81005 ALBI CEDEX
AC2c	Servitude de protection des Sites : Château de Milhars (Site classé)		arrêté du 12/05/1943	S.T.A.P. du Tarn 13 rue du Sel BP150 81005 ALBI CEDEX
AC2i	Servitude de protection des Sites : vieux remparts et leurs abords (Site inscrit)		arrêté du 06/05/1943	S.T.A.P. du Tarn 13 rue du Sel BP150 81005 ALBI CEDEX
T1	Servitudes relatives à la voie ferrée : · Ligne Albi	Loi du 15 juillet 1845		Réseau ferré de France 2 Espl. Compans Caffarelli, 31000 Toulouse
PT2	Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles	L 54 à L59 du Code des Postes et Télécommunications décret du 9/12/1996 Consultation SIS 21374 Consultation SIS 21375	JO du 14/12/1996	URR Pole Albi ZI Jarlard 33 rue Philippe Lebon 81011 ALBI Cedex